

A compter du **19/04/2023**, le fonds « EUROPA VALEURS » dont le code ISIN est FR0011141522, évoluera selon les conditions suivantes :

- Modification des commissions de souscription non acquises à l'OPCVM : 1,5% maximum (contre 4% maximum auparavant).

Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous reporter aux documents joints : DIC et prospectus du FCP « EUROPA VALEURS ».

Cette modification, qui n'a pas fait l'objet d'un agrément AMF, entrera en vigueur le **19/04/2023**.